

M. le Maire
Mairie de Guillos
14, route de Landiras
33720 GUILLOS

N.REF : BL/LH

Objet : institution d'une SUP

Pièce-jointe : Arrêté préfectoral du 06/01/2017
Carte servitudes d'utilité publique

Monsieur le Maire,

La communauté de communes de Podensac, des Coteaux de Garonne et Lestiac, Paillet, Rions étant désormais compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'arrêté préfectoral du 06/01/2017 portant institution des servitudes d'utilité publique pregnant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d'hydrocarbures et de produits chimiques.

Il vous appartient d'annexer la présente servitude à votre plan des servitudes d'utilité publique et de communiquer l'arrêté préfectoral joint au présent courrier au service en charge de l'instruction des autorisations d'urbanisme pour votre commune.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.



Bernard MATEILLE